



Contribution du Comité Stratégique de filière Services et technologies de l'Information et de la Communication (STIC) à la réflexion sur la France Numérique à l'horizon 2020

Préambule

Institué dans le cadre de la Conférence Nationale pour l'Industrie (CNI) présidée par le Premier Ministre, le Comité Stratégique de Filière STIC (Services et technologies de l'Information et de la Communication) est l'un des douze Comités Stratégiques de Filière. Composé d'une quarantaine de membres représentant à la fois les syndicats de salariés, les organisations professionnelles et les acteurs du développement économique (agences économiques, collectivités locales, CCI...), il vise à proposer aux pouvoirs publics une « feuille de route » permettant de générer au plus vite croissance et emplois pour notre pays. La présente contribution ne suit pas donc pas les questions posées dans la consultation mais propose une vision plus globale en lien avec ses travaux. La liste des participants au CSF STIC est en annexe de cette contribution.

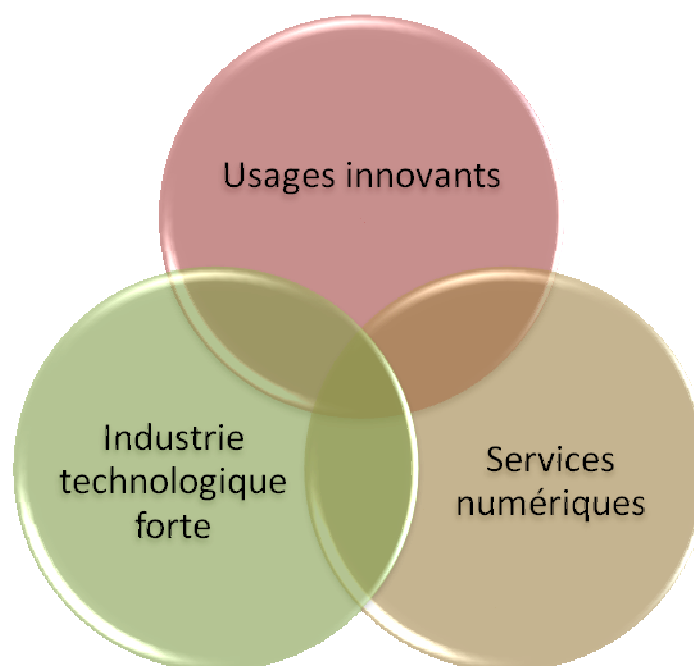
I – La stratégie en matière des STIC est un enjeu qui dépasse le cadre de la filière : elle nécessite une vision politique claire et une cohérence d’action publique.

- **Constat :**
Les Technologies STIC sont un des fondements incontournables de la compétitivité globale de l’ensemble du tissu économique, industriel ou de service, et l’un des moteurs puissant d’évolution de notre société et de sa croissance durable. Elles sont la clé de l’évolution vers la société numérique et le gage du développement d’emplois pérennes sur notre territoire, qu’ils soient industriels ou de services. La maîtrise de ces technologies est de plus indispensable à la constitution d’écosystèmes locaux, régionaux, nationaux, continentaux, gages de la diversité et de l’indépendance.

Les axes préconisés de l’action publique :

- ⇒ *Impulser le développement de l’industrie française des STIC autour d’une vision partagée ;*
- ⇒ *Déployer massivement les STIC dans l’ensemble de l’économie française.*

II – L’action publique en faveur de l’industrie des STIC doit être globale (industrie, services, usages). La maîtrise des briques technologiques et leur intégration au sein de services innovants sont indispensables à la compétitivité de l’économie ainsi qu’à notre indépendance nationale.



- **Constat :**
La France a encore sur son territoire des compétences et des capacités industrielles sur des éléments technologiques clés, même si elle a perdu du terrain ces dernières années sur différents segments industriels. Dans le même temps, elle rencontre des difficultés, par rapport aux Etats-Unis, à faire se développer de manière pérenne sur son territoire des acteurs d’envergure mondiale sur les services sur Internet. La compétition mondiale est très intense sur les secteurs suivants :
 - Electronique ;
 - Equipements de télécommunications et systèmes informatiques ;
 - Services de télécommunication ;
 - Services informatiques et logiciels.Ces secteurs gardent des atouts forts pour notre pays car ils sont des clés pour la compétitivité de notre industrie et notre indépendance nationale. Il faut que les politiques publiques accompagnent ces secteurs de manière active.

Les axes préconisés de l'action publique :

- ⇒ Recherche : Soutenir la Recherche et Développement dans ces domaines et renforcer la coopération entre la recherche publique et les industriels. Maintenir les outils de financement pertinents en les adaptant éventuellement (CIR, pôles de compétitivité, clusters Eureka, JEl,...) dans l'objectif de dynamiser l'emploi en R&D et R&I en France. Développer une recherche publique sur les domaines d'avenir dans une démarche long terme.
- ⇒ Fiscalité : Eviter des taxations spécifiques sur la filière pour financer des domaines sans rapport. Lutter contre les dissymétries de traitement fiscal entre les acteurs français et étrangers.
- ⇒ Formation initiale : Développer l'enseignement supérieur dans ces domaines en lien avec les industriels et soutenir les efforts d'attractivité de toute la filière. Impulser une réelle politique pour augmenter de manière substantielle le nombre de personnes formées aux STIC. Croiser les filières : numérique et santé, numérique et éducation, numérique et tourisme, numérique et transport, numérique et énergie...
- ⇒ Formation permanente : anticiper les évolutions fortes impactant les entreprises, les emplois et les compétences et prévoir les formations nécessaires.
- ⇒ Préparer l'avenir : conserver et transmettre les savoirs faire des entreprises existantes par une politique active d'embauche de jeunes afin de renouveler la pyramide des âges. Conditionner des financements publics au développement d'emplois de conception et de production de ces entreprises.
- ⇒ Communication : Rappeler l'importance d'un tissu industriel sur le territoire pour la compétitivité de notre économie et ne pas focaliser le discours public sur les éléments les plus médiatiques (internet grand public). Favoriser les événements d'animation et de visibilité de l'ensemble de la Filière.

Rappel de la situation de la Filière STIC en France (document issu des Etats Généraux de l'Industrie).

Secteur	Place de l'industrie européenne	Evolution
Services de communications électroniques	Fort en services de communications électroniques (télécommunications)	+
Equipements et infrastructures de télécommunications	Quelques acteurs européens importants mais forte concurrence internationale	-
Equipements Informatiques	Peu d'acteurs européens / faible production en Europe / tendance négative	-
Electronique Grand Public (EGP)	Peu d'acteurs européens / faible production en Europe / tendance négative	-
Composants actifs/ passifs	Quelques acteurs importants en Europe mais forte concurrence internationale	+/-
Autres composants	Situation contrastée en fonction des composants, mais dynamique positive	+
Logiciel	Peu d'acteurs importants en Europe mais dynamisme certain	+
Services Informatiques	Acteurs importants en Europe et dynamisme dans des domaines de pointe (embarqué...)	+
Services internet	Quelques acteurs. Faibles par rapport aux USA	-

III – Le Gouvernement doit mettre l’Homme au centre des politiques publiques et développer une action résolue, cohérente et pérenne.

- **Proposition :**

L’Homme doit être au centre des stratégies publiques : que ce soit en termes d’emplois pérennes, de maîtrise des compétences ou de confiance dans les outils numériques.

Les axes préconisés de l’action publique :

- ⇒ Concentrer les stratégies publiques d’accompagnement sur les emplois industriels dans la filière en France ;
- ⇒ Former les salariés et suivre les compétences - mise en place d’une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur les métiers de la totalité de la Filière ;
- ⇒ Favoriser la confiance de nos concitoyens dans ces nouveaux outils ;
- ⇒ Lutter contre les fractures numériques (sociales et territoriales) que ces technologies peuvent engendrer.

- **Proposition :**

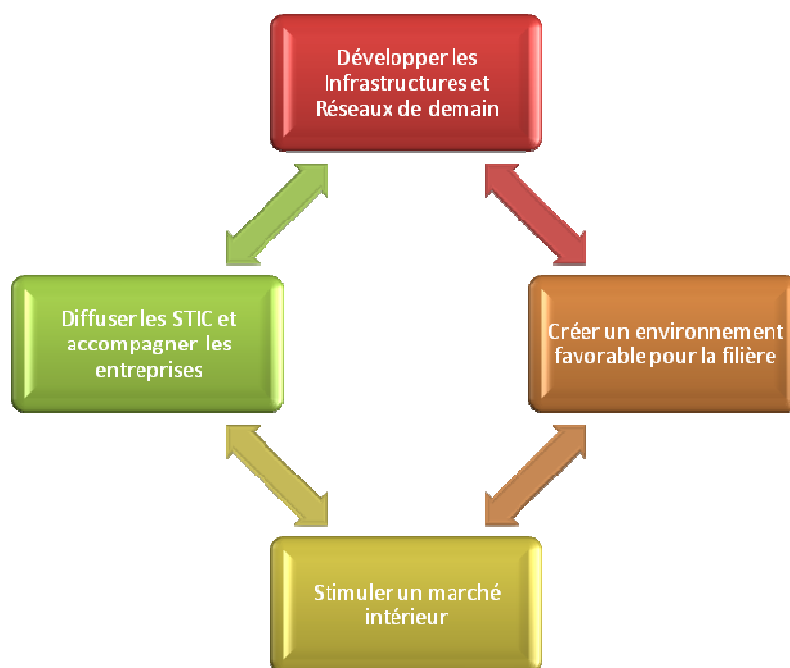
L’action gouvernementale doit être résolue, cohérente, suivie et s’inscrire dans la durée.

Les axes préconisés de l’action publique :

- ⇒ Mesurer : Bénéficier d’un véritable observatoire permettant de comprendre et d’analyser les mécanismes à l’œuvre et la situation de la filière.
- ⇒ Adapter : Faire le bilan des politiques publiques déjà menées pour adapter et corriger les actions à venir ;
- ⇒ Capitaliser : se baser sur les structures en place (pôles de compétitivité, organisations professionnelles,...) sans recréer de nouveaux outils, mais en évaluant leur action ;
- ⇒ Prévoir le Long terme : Dépasser l’horizon politique court terme pour proposer un véritable projet consensuel sur plusieurs années et se baser sur les structures existantes pour cela (CSF STIC, CNN, organisations professionnelles...).
- ⇒ Promouvoir les actions nécessaires;

Synthèse des premières réflexions du CSF STIC

Les conditions du développement de notre économie dans les 10 ans qui viennent :



Axe 1 - Bâtir les infrastructures de demain et construire le socle du futur pour notre pays : Très Haut Débit, Data Centers, cloud...

Axes de travail :

- ⇒ Rendre cohérent et accélérer le déploiement : définir une ingénierie de travaux publics destinés à accueillir les réseaux de fibres optiques et l'imposer à toutes les collectivités lors des travaux de voirie.
- ⇒ Agir au plus près du terrain : mettre en place, au sein de chaque région, des compétences publiques d'appui aux collectivités locales, tant sur les infrastructures que les services, pour les accompagner dans leurs projets.
- ⇒ Déployer une infrastructure de data-centers destinés aux services publics en lien avec les industriels et répondant à des critères environnementaux et de protection des données. La rendre accessible aux collectivités, entreprises et usagers intéressés par cette offre alternative.

- ⇒ Financer : accompagner par un financement pertinent des infrastructures locales performantes permettant le développement de ces ruptures technologiques (déploiement THD, centres serveurs, etc.).

Axe 2 – Développer un marché intérieur fort autour de technologies de ruptures : Cloud Computing / Internet des Objets / Sécurité et confiance numérique.

Ces propositions s'inscrivent dans une démarche qui implique impérativement :

- De reconnaître l'importance d'une coopération efficiente entre les grands acteurs économiques comme porteurs de la dimension Européenne, aux cotés des ETI/PME innovantes.
- De promouvoir et d'insuffler en France, d'une réelle politique publique tant nationale que régionale, relayée et soutenue au plan Européen, et partagée par les principaux industriels.
- De favoriser l'appropriation par la société au sens large (Individus, Entreprises, associations, Syndicats, Etats, Collectivités...),

Ceci doit permettre de reconquérir l'appétence des investisseurs Européens sur le territoire Français au bénéfice de la filière productive STIC.

Axes de travail :

⇒ Etre exemplaire :

- Migrer une partie des services informatiques de l'Etat et des collectivités locales vers une infrastructure performante régionale et maillée de type « *cloud* » pour créer un premier marché et ouvrir de nouveaux services pour les entreprises. Construire également une offre cloud de forte capacité et d'intérêt pour la conquête internationale.
- Créer d'un portail dédié expliquant les apports du *Cloud* pour les entreprises. Création d'un Pack PME/TPE Cloud en collaboration avec les distributeurs.
- Donner confiance aux citoyens dans l'utilisation de ces nouveaux outils et définir un cadre juridique, au niveau européen, pour les services de *Cloud Computing* (localisation, réversibilité...) et constituer un référencement des acteurs *Cloud* en France, respectant des garanties minimales de services (réversibilité, localisation, disponibilité).

⇒ Etre cohérent :

- Dans le cadre des Investissements d'Avenir, s'assurer que les thématiques prioritaires de la filière soient intégrés, que la dimension emplois (maintien et développement) et valeur ajoutée soit intégralement prise en compte (IRT, volet numérique, Labex, Equipex...)...
- Aligner les politiques publiques, notamment d'achat, autour de ces sujets, s'assurer des conditions de paiement compatibles avec les PME, prise en compte des recommandations d'intérêt nationales (éviter les dumping)...
- Soutenir un financement pouvant associer le public et le privé pour les villes qui mettront en place leur propre réseau Internet ambiant accessible à toute application

d'intérêt public, mais également les technologies sans contact (NFC sur Transport, tourisme)...

- ⇒ Etre réactif et dynamique : Déployer massivement des programmes régaliens qui sont autant d'outils indispensables :
- Accélérer le développement de la carte d'identité numérique ;
 - Déployer le mobile sans contact autour d'applications innovantes multisectorielles ;
 - Prendre en compte l'apport des TIC dans la réforme de la dépendance
 - Utiliser massivement les STIC dans les secteurs publics et privés :
 - Administration : e-administration ;
 - Santé : e-santé, télésanté ;
 - Education : e-education, numérisation des cours ;
 - Smart Grids, faire émerger un modèle économique français ;
 - Traductions : favoriser les outils performants de traduction automatique.

Axe 3 – Mettre en place un environnement favorable au développement de la Filière

Axes de travail :

- ⇒ Compréhension : mettre en place un observatoire du numérique permettant de comprendre, d'analyser les mécanismes de compétitivité à l'œuvre et la situation de la filière et d'aider aux décisions nécessaires. S'assurer que cet observatoire soit sur un modèle public / privé et dans une démarche de paritarisme.
- ⇒ Enseignement : Faire exister les écoles et universités enseignant les STIC au sein d'un réseau d'enseignement structuré et promouvoir cette filière. Favoriser les réseaux d'université à l'international sur ces sujets. Communiquer pour améliorer l'attractivité des formations de la filière.
- ⇒ Formation permanente : inclure dans l'ensemble des cursus de formation et dans l'entreprise, quels que soient les domaines, des éléments liés aux STIC et à leurs usages.
- ⇒ Compétences : rassembler l'ensemble des organisations pertinentes pour créer une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour la filière. Favoriser la reconnaissance des compétences acquises.
- ⇒ Innovation sociale : mettre en place des accords collectifs de branche sur les conditions de travail de bonne qualité, ainsi que les évolutions de salaire et de carrière. Il s'agit de faire évoluer positivement la « réputation sociale » du secteur afin d'attirer les jeunes salariés.
- ⇒ Normalisation : Accompagner la participation des entreprises françaises dans les instances de normalisation pertinentes, françaises et internationales.
- ⇒ PME : apporter une attention particulière au développement des PME de la filière et mettre en place des outils d'accompagnement spécifiques (accès aux financements, accompagnement à l'international...). Dans le cadre des marchés publics ou en partenariat Public – Privé, inciter les grands comptes à solliciter les PME.

Axe 4 – Diffuser les STIC et accompagner les entreprises

Axes de travail :

⇒ Grand public :

- promouvoir des tiers-lieux numériques et de créer ainsi une France numérique pour le citoyen, le professionnel et le salarié où les services publics numériques seront accessibles. Utiliser les réseaux déjà existants sans en recréer de nouveau, mais rationaliser les approches et donner une cohérence d'action. « Construire » l'appétence pour les nouveaux services : valoriser les offres nouvelles.

⇒ TPE / PME :

- créer un écosystème numérique professionnel disponible sur l'ensemble du territoire : formation d'«experts numériques» qualifiés, certification des compétences, mise en place de plateformes virtuelles, etc.
- communiquer : campagnes d'information et de sensibilisation ciblées et spécifiquement destinées aux PME- ETI.
- Inciter au développement d'offres ciblées, tant techniques que marketing, de services et technologies destinées aux PME/TPE. Cette offre pourra se bâtir au niveau national et régional en fonction des publics et des attentes visées.
- Continuer les actions réussies : TIC et PME 2015 et Passeport Numérique tout en les évaluant régulièrement et en les adaptant.

Membres du CSF STIC

Vice-président

Guy ROUSSEL

Rapporteurs

Christophe RAVIER

DGCIS

Stéphane ELKON

Gitep TICS

Olivier GAINON

FIEEC

Bureau

Jean MOUNET

SOPRA Group

Francis JOYAUD

AFD Technologies

Yves Le Mouel

FFT

Renan LHELGOUAC"H

Bretagne Développement
Innovation

Membres

Gérard ROUCAIROL

Elie COHEN

CNRS

Christian FORESTIER

CNAM

Francis JUTANT

Institut Telecom

Gérard MATHERON

STMicronics / Sitelesc

Régis PAUMIER

Sycabel

Philippe LAULANIE

BNP

Jean-Luc BEYLAT

Systematics

Julien BILLOT

Pages Jaunes

Jean-Philippe VANOT

Orange

Jean-Pierre QUEMARD

ACN / Gixel

Gabrielle GAUTHEY

GITEP TICS

Franck BOUETARD

Ericsson France

Francois CHOLLEY

CGIET

Xavier AUTEXIER

SFIB

Benoît LAVIGNE

MEDEF

Claude PATFOORT

CFDT FGMM

Ivan BERAUD

CFDT F3C

Gilles BERHAULT

ACIDD

Philippe CATHERINE

Mentum

Karen LE CHENADEC

CDC Numérique

Patrick BERTRAND

Cegid / AFDEL

Jean Charles GUIBERT

CEA / Minatec

Frank SETRUK

CFE - CGC

Nicolas GAUME

SNJV

Philippe HEDDE
Viviane RIBEIRO
Jean-Claude NATAF
Christian PILICHOWSKI
Philippe BOUTREL
Philippe CHARRY
Bruno Pinna
Pierre LUCAS
Marc Lolivier

Nextiraone / Syntec Numérique
LEFEBVRE SOFTWARE
SCS
CGT
CFTC
FO
Bull
Orgalime
FEVAD